



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **TRANS LIGNE COMPAGNIE SA**, Au Village,  
1413 Orzens
2. Déclaration de faillite: 21.06.2011
3. Suspension de faillite: 04.10.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 24.10.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation d'une compagnie de navigation pour la navigation de plaisance sur lac et sur mer.

Office des faillites de l'arrondissement de  
la Broye et du Nord vaudois  
1400 Yverdon-les-Bains

00695149

